

La Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne (22 communes, 82 000 habitants) est la troisième aire urbaine du département de l'Oise. Agglomération à taille humaine, Compiègne jouit d'une qualité de vie et d'un environnement agréable entre la rivière Oise et la 3ème forêt domaniale de France. Cité impériale, chargée d'histoire et de patrimoine, Compiègne est une ville universitaire dynamique qui bénéficie de sa proximité avec la région parisienne et joue un rôle moteur sur le développement économique du territoire.

Forts d'une coopération intercommunale de près de 50 ans, les services de l'agglomération bénéficient d'un large champ d'action dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement.

Au sein du pôle Aménagement, Urbanisme, Grands Projets, l'Agglomération de la Région de Compiègne recrute son.s.a

Responsable du service Instruction Droit des Sols (F/H) mutualisé Agglomération et Ville de Compiègne

Missions et enjeux :

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge du pôle Urbanisme, Aménagement et Grands Projets, vous assurez une des missions stratégiques de la collectivité et êtes en charge du service commun d'instruction du droit des sols des 22 communes de l'Agglomération, ainsi que pour 22 communes du pays compiégnais, dans le cadre d'une prestation de service d'instruction.

Vous êtes l'interlocuteur privilégié des porteurs de projets privés et publics. A ce titre, vous contribuez à la production des 1700 actes délivrés annuellement, assurez la sécurité juridique des actes (renseignements et autorisations de construire) et leur contrôle au titre de la réglementation des ERP et du règlement local de publicité.

Vous vous appuyez sur une équipe expérimentée de 6 instructeurs dont une adjointe, un référent ERP et 2 agents administratifs que vous fédérez autour de la qualité du service rendu aux usagers.

Vous assurez aussi un rôle d'expertise et de conseil en matière de droit des sols, auprès des élus et des services de la Ville et de l'Agglomération. Vous assistez particulièrement le conseiller municipal de la ville de Compiègne chargé de l'urbanisme et des grands projets (pré-études, suivi de projets, rendez-vous). Vous apportez votre expertise dans le règlement de divers documents intercommunaux (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Site Patrimonial Remarquable de Compiègne et Règlement Local de Publicité Intercommunale). Enfin, vous participez aux réunions bimensuelles de la sécurité ERP avec l' élu et le préventionniste.

Vous êtes un partenaire stratégique dans la relation avec l'Architecte des Bâtiments de France et nouez des relations régulières avec les partenaires extérieurs (services de l'État, architectes, géomètres, etc.) sur les projets de la ville et de l'agglomération.

Profil candidat.e :

Diplômé.e d'une formation initiale supérieure en urbanisme, architecture et/ou droit public, vous justifiez d'une expérience dans le domaine de l'instruction du droit des sols. Vous maîtrisez la réglementation en droit de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement et possédez des connaissances techniques en lecture de plans. Vous disposez d'une parfaite maîtrise du logiciel métier (Oxalys ou équivalent) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et du SIG.

Rigoureux.se, organisé.e et autonome, vous avez le sens des responsabilités, ainsi que des qualités managériales et rédactionnelles avérées.

MISSION CONFIEE EN EXCLUSIVITE AU CABINET LIGHT CONSULTANTS

Postulez en ligne sur notre site : www.lightconsultants.fr – Ref. 7276